

# ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

**GRÈCE.** — M. le général Th. MANO, vice-président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

**HESSE.** — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, président de la Société hessoise de la Croix-Rouge, à *Darmstadt*.

**HONGRIE.** — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Place de la Parade, 1, à *Budapest I.*

**ITALIE.** — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

**JAPON.** — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

**MONTÈNEGRO.** — Mgr MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

**NORVÈGE.** — M. Fr. THAULOW, lieutenant-général, président de la Société norvégienne de la Croix-Rouge, à *Christiania*.

**PAYS-BAS.** — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

**PEROU.** — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

**PORTUGAL.** — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

**PRUSSE.** — Comité central de l'association prussienne de la Croix-Rouge. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*

**ROUMANIE.** — M. Georges Gr. CANTACUZÈNE, président de la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

**RUSSIE.** — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

**SAXE.** — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

**SERBIE.** — M. le général FRANASSOVITCH, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

**SUÈDE.** — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

**SUISSE.** — M. le lieutenant-colonel Dr W. SAHLI, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Berne*.

**TRANSSVAAL.** — M. le Dr J.-B. KNOBEL, président de la Société transvaalienne de la Croix-Rouge, à *Prétoria*.

**TURQUIE.** — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

**URUGUAY.** — M<sup>me</sup> Aurelia RAMOS DE SEGARRA, présidente de la Société uruguayenne de la Croix-Rouge, Calle Cerrito, 337, à *Montevideo*.

**VENEZUÉLA.** — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

**WURTEMBERG.** — Société wurtembergeoise de la Croix-Rouge, à *Stuttgart*.

## SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 1. — Le 40<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge, 4. — Appel en faveur des victimes de l'insurrection macédonienne (108<sup>me</sup> circ.), 7. — Attribution des revenus du Fonds Augusta (109<sup>me</sup> circ.), 9. — L'Etat libre de Couani et la Convention de Genève, 10. — Un souvenir de Solférino, par H. DUNANT, 11.
- Allemagne.** — Personnel du Comité central allemand, 13. — Comptendu de la Conférence des Comités des Associations allemandes de la Croix-Rouge, à Strasbourg, 13. — De l'instruction des colonnes sanitaires volontaires (D<sup>r</sup> FERRIÈRE), 14. — Deux brochures de M. le D<sup>r</sup> Hermann Cramer (*avec illustrations*), 17. — L'appareil pour fractures dit de « Heidelberg » (D<sup>r</sup> FERRIÈRE), 21.
- Bade.** — Deux doctorats honoraires de l'Université de Heidelberg, 21.
- Bavière.** — La Société bavaroise en 1902, 23.
- Espagne.** — Nouvelles de la Société espagnole, 29.
- Danemark.** — La Société danoise en 1902, 24.
- France.** — Activité de la société française, 31. — Bibliographie. D<sup>r</sup> René Tissier. La Croix-Rouge française et les navires-hôpitaux pendant la campagne de Chine 1900-1901, 32. — Le guide du D<sup>r</sup> Sagrandi, 33. — Recherche des blessés de nuit (D<sup>r</sup> FERRIÈRE), 35.
- Italie.** — La Société italienne en 1902 (*avec illustrations*), 36. — La loi du 30 mai 1882 attribuant la personnalité civile à la Société italienne et lui accordant l'usage exclusif de l'emblème de la Croix-Rouge, 42.
- Roumanie.** — La Société roumaine, 42. — Loi pour la restriction du droit d'usage des insignes de la Croix-Rouge du 3-15 mars 1895, 44.
- Saxe.** — La Société saxonne en 1901-1902, 44. — Nouveaux wagons-lazarets de chemins de fer saxons (*avec illustrations*), 46.
- Suède.** — La Société suédoise en 1902, 48.
- Suisse.** — Convocation de la Conférence révisionniste de la Convention de Genève, 52.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — Prix du numéro Fr. 1,50.

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des trente premières années est en vente, au prix de fr. 2 50, auprès de M. Paul Des Gouttes, secrétaire de la Présidence du Comité international, avocat à Genève.